

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 862/2019
Date: 21 août 2019
Direction: Direction de l'instruction publique
N° d'affaire: 854639
Classification: Non classifié

HEP-BEJUNE ; Rapport d'information bisannuel 2016-2018 et rapport d'activité 2017 de la Commission Interparlementaire de la HEP-BEJUNE. Prise de connaissance par le Conseil-exécutif et proposition au Grand Conseil

Le Conseil-exécutif, sur proposition de la Direction de l'instruction publique,

arrête :

- 1) Le Conseil-exécutif prend connaissance du rapport d'information bisannuel 2016-2018 de la HEP-BEJUNE et du rapport d'activité 2017 de la Commission Interparlementaire de la HEP-BEJUNE.
- 2) Vu l'article 52, alinéa 1 de la loi du 4 juin 2013 sur le Grand Conseil (LGC), le Conseil-exécutif propose au Grand Conseil de prendre connaissance du rapport d'information bisannuel 2016-2018 de la HEP-BEJUNE et du rapport d'activité 2017 de la Commission Interparlementaire de la HEP-BEJUNE.

Au nom du Conseil-exécutif
Le chancelier:
Auer



Destinataires :

- Grand Conseil
- Direction de l'instruction publique